



## Commune de COMBS LA VILLE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mai 2020

### Délibération n° 03

Envoyé en préfecture le 26/05/2020

Reçu en préfecture le 26/05/2020

Affiché le 26/05/2020

ID : 077-217701226-20200525-DEL\_25MAI\_3-DE

**Date de convocation**

18.05.2020

**Date d'affichage**

19.05.2020

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 35

votants : 35

**Objet : Election des adjoints au Maire**

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. J. SAMINGO – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. Gilles ALAPETITE – Mme M. GOTIN – M. P. SEDARD – Mme LM. LODE-DEMAS – M. JM. GUILBOT – Mme M. LAFFORGUE – M. D. VIGNEULLE – Mme F. SAVY – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. Y. LERAY – Mme C. LAFONT – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. C. LUTTMANN – Mme C. VIVIAN – M. Foalem Cédric YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – M. Eric ALAMAMY – Mme L. MASSE – M. G. PRILLEUX – Mme A. ADJELI – M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

**Absents**

/

Madame Laure-Agnès MOLLARD-CADIX a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-4, L.2122-7-2, L.2122-8 à L.2122-10,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai fixant le nombre d'adjoints au Maire,

CONSIDERANT la constitution du bureau de vote pour l'élection du Maire et des adjoints,

CONSIDERANT que Monsieur Guy GEOFFROY, élu Maire, a rappelé au Conseil Municipal que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

CONSIDERANT que Monsieur Guy GEOFFROY, élu Maire, a invité le Conseil Municipal à procéder au scrutin secret à l'élection des adjoints,

CONSIDERANT que Monsieur Guy GEOFFROY, élu Maire, a donné lecture à la liste présentée au suffrage du Conseil Municipal, soit :

- Liste n°1 : « Tous ensemble pour Combs »

**Le Conseil municipal,**

**PROCEDE** au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés à l'élection des adjoints au Maire,

Chaque conseiller municipal après appel de son nom, a remis son bulletin de vote dans l'urne.

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 8
- Suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 18

Nombre de voix obtenues :

- Liste n°1 « Tous ensemble pour Combs » : 27

**PROCLAME** adjoints au Maire avec la liste N°01 «Tous ensemble pour Combs» ayant obtenu la majorité absolue :

- Premier adjoint : Marie-Martine SALLES
- Deuxième adjoint : Patrick SEDARD
- Troisième adjoint : Juliette BREDAS
- Quatrième adjoint : John SAMINGO
- Cinquième adjoint : Murielle GOTIN
- Sixième adjoint : Cyril DELPUECH
- Septième adjoint : Laure-Agnès MOLLARD-CADIX
- Huitième adjoint : Jean-Michel GUILBOT
- Neuvième adjoint : Lisa-Marie LODE-DEMAS
- Dixième adjoint : Dominique VIGNEULLE
- Onzième adjoint : Maryline GEORGET
- Douzième adjoint : Fabrice BOURDEAU

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre.  
Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 26 mai 2020

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**

**Signé**